



**Lycée général et technologique
Gaston Monnerville**
BP 712
973387 KOUROU



FICHE INSCRIPTION INTERNAT 2024-25

FORFAIT ANNEE SCOLAIRE 2024-25

Identité de l'élève

Nom :

Prénoms :

Né(e) le :

Boursier : OUI NON

Les établissements procèdent au paiement après déduction des frais de pension ou de demi-pension, afin d'éviter aux familles des élèves boursiers de faire l'avance de ces frais. (Circulaire du 17-8-2023 MENJ - DGESCO B1-3 - DAF D-2)

Scolarité de l'élève

Classe en 2024/2025 :

Régime demandé : Interne 5jours/7 - Interne 7jours/7

Représentant légal 1

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :
.....

Lien de parenté :

☎ Domicile : ☎ Portable : ☎ Travail :

@ Courriel :

Représentant légal 2

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :
.....

Lien de parenté :

☎ Domicile : ☎ Portable : ☎ Travail :

@ Courriel :

CORRESPONDANT OBLIGATOIRE SUR KOUROU

Le correspondant remplace la famille pour tous les problèmes urgents : maladie, hospitalisation, congés, sanctions, prise en charge de l'élève en cas d'éviction scolaire ou de fermeture prématurée de l'établissement (grève des personnels, etc.), autorisation exceptionnelle de sortie, etc.

Famille d'accueil - Membre de la famille - Autre :

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :
.....

Téléphone obligatoire :

☎ Domicile : ☎ Portable : ☎ Travail :

@ Courriel :

TARIFS :

1^{er} trimestre du 2 septembre au 20 décembre 2024

FORFAIT \Rightarrow **5 JOURS PAR SEMAINE : 931,50 €**

FORFAIT \Rightarrow **7 JOURS PAR SEMAINE : 1 228,50 €**

2^{ème} trimestre du 9 janvier au 31 mars 2025

FORFAIT \Rightarrow **5 JOURS PAR SEMAINE : (en attente des tarifs 2025)€**

FORFAIT \Rightarrow **7 JOURS PAR SEMAINE : (en attente des tarifs 2025)€**

3^{ème} trimestre du 1 avril au 4 juillet 2025

FORFAIT \Rightarrow **5 JOURS PAR SEMAINE : (en attente des tarifs 2025)€**

FORFAIT \Rightarrow **7 JOURS PAR SEMAINE : (en attente des tarifs 2025)€**

Paiement à l'inscription et au début de chaque trimestre obligatoire

Responsable financier :

Nom :

Prénoms :

Adresse-code postal et ville :

.....

Lien de parenté :

 Domicile :  Portable :  Travail :

@ Courriel :

Joindre obligatoirement un RIB

IMPORTANT : L'inscription à l'internat est trimestrielle. En inscrivant l'élève à l'internat, la famille s'engage pour toute la période. Le tarif est calculé selon le calendrier scolaire officiel ; il est forfaitaire et payable d'avance le jour de l'inscription pour le 1^{er} trimestre, le 1^{er} jour du trimestre pour les périodes suivantes. Tout trimestre commencé est dû en totalité. Les sorties ou changements de régime d'hébergement ont lieu uniquement en fin de trimestre. Peuvent donner lieu à remboursement : les absences médicales supérieures à 15 jours justifiées par un certificat médical, les périodes de stages obligatoires supérieures à 15 jours justifiées par un état d'assiduité, le départ définitif de l'établissement. Aucun autre motif ne pourra donner lieu à remboursement.

Il appartient à la famille de signaler par écrit toute modification de la situation de l'élève pouvant conduire à un changement de régime d'hébergement (demi-pension ou externe).

Je suis informé(e) et j'accepte qu'en cas de non-paiement, l'élève ne soit plus admis à l'internat et qu'il poursuive sa scolarité au lycée Gaston Monnerville en qualité d'externe. Je m'engage à régler la totalité des frais d'internat le jour de l'inscription pour le 1^{er} trimestre, le 1^{er} jour du trimestre pour les périodes suivantes.

Je suis informé(e) que si une dette envers l'établissement subsiste, le recouvrement en sera poursuivi par tous les moyens légaux, y compris par voie d'huissier dont les frais seront ajoutés à ma charge.

Je suis informé(e) qu'en cas de difficulté, le service social du lycée pourra, à ma demande, instruire un dossier de demande d'aide.

Date et signature du représentant légal PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU et APPROUVÉ »

Kourou le :

Mention « Lu et approuvé » :

Signature(s) :